

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue
Annexe 51-102F3

1. DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ

GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II
130 King Street West
Bureau 3200
Toronto, Ontario
M5X 1J9

2. DATE DU CHANGEMENT IMPORTANT

21 janvier 2009.

3. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un communiqué de presse a été diffusé concernant ce changement important le 21 janvier 2009.

4. RÉSUMÉ DU CHANGEMENT IMPORTANT

Global Diversified Investment Grade Income Trust II (« Global DIGIT II ») (TSX : GII.UN) annonce qu'elle a réalisé l'opération de désengagement (l'« opération de désengagement ») annoncée le 24 décembre 2007 aux termes de laquelle Silverstone Trust (« Silverstone ») a été remplacée par Deutsche Bank AG (la « Banque ») à titre de contrepartie pour les trois swaps sur défaillance de crédit (contrats financiers) qui existent actuellement entre Global DIGIT II et Silverstone (les « Swaps de GD »).

L'opération de désengagement a été réalisée simultanément avec la réalisation du plan de transaction et d'arrangement (le « Plan ») en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies visant le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de certains fiduciaires émetteurs, y compris le fiduciaire émetteur de Silverstone. De plus, certains changements techniques administratifs et certaines modifications accessoires de conformité ont été apportés à la déclaration cadre de fiducie de Global DIGIT II datée du 23 février 2005 (telle que modifiée) ainsi qu'aux règles adoptées aux termes de celle-ci, pour tenir compte de l'opération de désengagement.

Par conséquent, toutes les sommes dues à Global DIGIT II aux termes des Swaps de GD et accumulées depuis le 13 août 2007 aux termes d'une convention de moratoire intervenue entre Global DIGIT II et Silverstone ont été libérées à Global DIGIT II et cette convention de moratoire a été résiliée.

Par conséquent, Global DIGIT II est maintenant en mesure de verser la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007. Cette distribution sera versée le 30 janvier 2009 aux porteurs inscrits en date du 31 juillet 2007, conformément aux modalités de la déclaration du 18 juillet 2007.

De plus, Global DIGIT II déclare une distribution mensuelle (composée d'un remboursement en capital partiel d'une part) de 0,0687 \$ par part (environ 8,25 % par année calculée en fonction d'un ratio 30/360 jours et du prix d'émission de 10,00 \$ par part). Cette distribution sera payable le 13 février 2009 aux porteurs inscrits à la fermeture des affaires le 30 janvier 2009.

Enfin, Global DIGIT II déclare une distribution au comptant extraordinaire (composée d'un remboursement en capital partiel d'une part) de 1,07 \$ par part. Cette distribution sera payable le 13 février 2009 aux porteurs inscrits à la fermeture des affaires le 30 janvier 2009.

5. DESCRIPTION CIRCONSTANCIÉE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Voir communiqué de presse ci-joint.

6. APPLICATION DES PARAGRAPHES 2 ET 3 DE L'ARTICLE 7.1 DU RÈGLEMENT 51-102

Sans objet.

7. INFORMATION OMISE

Sans objet.

8. MEMBRE DE LA HAUTE DIRECTION

Pour de plus amples informations, veuillez contacter François Rivard au 514 879-6405.

DATÉ ce 23^e jour de janvier 2009.

**GLOBAL DIGI II MANAGEMENT INC., à titre
de fiduciaire de GLOBAL DIVERSIFIED
INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II**

By : *(s) Claude Dalphond*

Claude Dalphond
President

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GLOBAL ♦ DIGIT II

GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II

RÉALISATION DE L'OPÉRATION DE DÉSENGAGEMENT ET DÉCLARATION ET VERSEMENT DE DISTRIBUTIONS

Montréal (Québec), le 21 janvier 2009 – Global Diversified Investment Grade Income Trust II (« Global DIGIT II ») (TSX : GIL.UN) annonce qu'elle a réalisé l'opération de désengagement (l'« opération de désengagement ») annoncée le 24 décembre 2007 aux termes de laquelle Silverstone Trust (« Silverstone ») a été remplacée par Deutsche Bank AG (la « Banque ») à titre de contrepartie pour les trois swaps sur défaillance de crédit (contrats financiers) qui existent actuellement entre Global DIGIT II et Silverstone (les « Swaps de GD »).

L'opération de désengagement a été réalisée simultanément avec la réalisation du plan de transaction et d'arrangement (le « Plan ») en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* visant le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de certains fiduciaires émetteurs, y compris le fiduciaire émetteur de Silverstone. De plus, certains changements techniques administratifs et certaines modifications accessoires de conformité ont été apportés à la déclaration cadre de fiducie de Global DIGIT II datée du 23 février 2005 (telle que modifiée) ainsi qu'aux règles adoptées aux termes de celle-ci, pour tenir compte de l'opération de désengagement.

Par conséquent, toutes les sommes dues à Global DIGIT II aux termes des Swaps de GD et accumulées depuis le 13 août 2007 aux termes d'une convention de moratoire intervenue entre Global DIGIT II et Silverstone ont été libérées à Global DIGIT II et cette convention de moratoire a été résiliée.

Par conséquent, Global DIGIT II est maintenant en mesure de verser la distribution de 0,0687 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007. Cette distribution sera versée le 30 janvier 2009 aux porteurs inscrits en date du 31 juillet 2007, conformément aux modalités de la déclaration du 18 juillet 2007.

De plus, Global DIGIT II déclare une distribution mensuelle (composée d'un remboursement en capital partiel d'une part) de 0,0687 \$ par part (environ 8,25 % par année calculée en fonction d'un ratio 30/360 jours et du prix d'émission de 10,00 \$ par part). Cette distribution sera payable le 13 février 2009 aux porteurs inscrits à la fermeture des affaires le 30 janvier 2009.

Enfin, Global DIGIT II déclare une distribution au comptant extraordinaire (composée d'un remboursement en capital partiel d'une part) de 1,07 \$ par part. Cette distribution sera payable le 13 février 2009 aux porteurs inscrits à la fermeture des affaires le 30 janvier 2009.

À propos de Global DIGIT II

Global DIGIT II procure une participation économique dans une tranche de capitaux propres d'ententes de swaps sur défaillance de crédit à l'égard de portefeuilles constitués de titres adossés à des créances hypothécaires, de titres adossés à des créances mobilières et de positions corporatives synthétiques.

Renseignement : François Rivard : 514 879-6405
<http://info.fbn.ca/trusts>